

# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FEGERSHEIM OHNHEIM

## ACTIVITES 2008 EN BREF

### Le barrage de l'écluse du moulin de Fegersheim

La suppression de ce barrage est envisagée. Un courrier de protestation a été envoyé à :

- Monsieur LOTZ, Président du Syndicat mixte
- la C.U.S
- au Conseil Général
- Monsieur le Maire René LACOGNE

afin de demander la rénovation de l'écluse et non sa suppression comme certaines administrations l'envisagent

Notre argumentation

- a) Le barrage permet de réguler le cours de l'Andlau et de maintenir le niveau d'eau constant. Cette régulation se pratique depuis un siècle et le résultat en est un biotope équilibré et une cohabitation maîtrisée entre rivière, prés et terres agricoles qui la bordent, mais également entre rivière et maisons d'habitation riveraines. Redonner à la rivière son cours naturel (d'ailleurs, quel est ce cours naturel ? Il a déjà été modifié et aménagé par l'homme depuis tellement longtemps...) reviendrait à rompre ces équilibres avec des conséquences qu'aucune étude n'est capable de prévoir. Qui assumera les conséquences prévisibles sur les fondations des maisons, la tenue des berges, la disparition de la faune halieutique et les odeurs nauséabondes qui ne manqueront pas d'apparaître suite à l'assèchement de la rivière en période sèche ?
- b) Ce barrage est constitué d'un ouvrage en pierre de taille qui a plus d'un siècle d'existence  
L'enlèvement des panneaux de vannes, qui nécessite également la destruction du bajoyer central, aura pour conséquence la disparition progressive de l'ensemble de l'ouvrage puisqu'il n'aura plus d'utilité et ne sera plus entretenu. Il s'agit de la disparition programmée d'un élément de notre patrimoine bâti.
- c) Le canal usinier doit continuer à être alimenté pour pouvoir être maintenu en état. La possibilité d'y installer une turbine de production de courant électrique doit être préservée dans le contexte actuel et futur où toutes les possibilités de production d'énergie renouvelable, même de petite capacité, doivent être maintenues.

**Pas de solution trouvée à ce jour, en 2011...**

[Cliquer ici pour avoir accès à la totalité du texte de la lettre](#)

## **Débats et préparation d'un questionnaire qui a été adressé aux futurs candidats des élections municipales.**

[Cliquer ici pour avoir accès à ce questionnaire.](#)

[Cliquer ici pour avoir la réponse de notre Maire](#)

Il s'agissait d'interroger les candidats sur la protection et la valorisation de notre patrimoine ainsi que sur l'aménagement et l'urbanisation de Fegersheim-Ohnheim à 10 ou 15 ans.

## **Réunion du 17 janvier 2008 avec Monsieur le Maire et Madame WENDLING, adjointe aux affaires sociales**

Un rendez-vous a été pris avec Monsieur le Maire et Madame WENDLING suite au projet de construction d'un immeuble de 7 logements pour des personnes à mobilité réduite, sur l'arrière de la propriété SCHALCK. Le maître d'œuvre en est la commune et CUS Habitat.

De manière générale, nous avons salué et soutenons ce projet qui vise à donner à nos personnes âgées, seules et non dépendantes, un habitat adapté à leurs besoins spécifiques.

Nous pensons cependant que la réalisation de ce projet, à cet endroit précis, n'est pas judicieuse pour les raisons suivantes :

- L'exiguïté du terrain et son enclavement posent le problème de l'accès et du stationnement et ne laissent aucune place aux espaces verts, lieux de repos ou de promenade.
- Le concept d'immeuble moderne au centre du village n'est pas cohérent avec la réhabilitation de la maison SCHALCK et de la maison alsacienne sur la même propriété.
- C'est donner un mauvais signal aux agences immobilières et un style de construction non acceptable pour le centre village

Ce projet a fini par être abandonné à cet endroit grâce à notre action.

[Cliquer ici pour avoir accès à la lettre à la mairie.](#)

## **Visite du cimetière israélite du 29 mai 2008**

Une visite guidée a été organisée le 29 mai 2008 pour les adhérents avec les explications avisées de Messieurs Bertrand RIETSCH et Maurice HEYER. Une trentaine de personnes étaient présentes.

## **Travail d'inventaire des anciens objets de culte**

Un travail d'inventaire des anciens objets de culte a été initié par Monsieur Maurice Heyer, Vice-Président de notre association, et réalisé en partenariat avec le Conseil de fabrique de l'église St Maurice, sous la conduite de Monsieur Emmanuel FRITSCH, spécialiste de l'art religieux au Conseil Général du Bas-Rhin.

### **Maison Schalck – Auberge au soleil d'Or**

Préparation du courrier adressé à Monsieur Le Maire concernant notre position quant au maintien du colombage apparent de la maison Schalck.

Nous aurions souhaité maintenir apparent le colombage mis à jour à l'occasion des travaux, nous pensions que l'esthétique aurait été du plus bel effet.

Rédaction d'un autre courrier adressé aux architectes de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour les informer de la position de notre association quant à la rénovation de la maison Schalck.

Après un travail d'expertise, que nous avons fait réaliser par les spécialistes de l'ASMA (Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne), nous nous sommes rangés aux arguments historiques de la DRAC qui avait conclu que cette maison avait toujours été crépie.

### **Journée du Patrimoine**

Participation de notre association avec le soutien des paroisses Saint-Maurice et Saint-Amand à la journée européenne du patrimoine en mettant l'accent sur les trois édifices religieux de notre commune en proposant une porte ouverte

- de l'église baroque St Maurice de Fegersheim,
- de l'église de Saint-Amand d'Ohnheim aux origines si mouvementées
- de la chapelle St Uhlrich d'Ohnheim dans son écrin de verdure

### **Stammtisch du 5 Novembre 2008**

Notre vice-président, Maurice HEYER, a eu l'occasion de partager sa passion pour la maison alsacienne. Il a animé le Stammtisch du 5 Novembre 2008 et abordé le thème de l'évolution de la maison alsacienne de Fegersheim Ohnheim.

### **Marché de Noël du 06 décembre 2008**

Avec vente de gelées de pommes de Noël, la pomme rouge qui faisait office autrefois de boule de Noël

## **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

**Les réflexions préalables au démarrage de la procédure de mise en place du Plan Local d'Urbanisme semblent lancées au niveau de la nouvelle municipalité.**

**Nos groupes de travail étudient le sujet depuis des mois déjà. Nous serons donc en mesure de faire des propositions concrètes dès que la concertation sera ouverte.**